

RELOCALISATION DU DEVELOPPEMENT ET DYNAMIQUES SOCIALES EN AGRICULTURE : RÉFLEXIONS SUR UNE EXPÉRIENCE-ACTION DANS CINQ DÉPARTEMENTS DE FRANCE

Roger LE GUEN

RÉSUMÉ

La vogue actuelle des expressions « crise de développement » et « développement local » à propos de l'agriculture française est contemporaine d'un processus de destruction du « champ de développement agricole » hérité des années soixante.

L'expérience de développement du GERDAL dans cinq départements français vise à modifier certains aspects de l'organisation existante, en relocalisant la mobilisation des agriculteurs et les interventions des agents de développement. Elle représente, dans ce contexte de crise, un facteur de structuration et de légitimation de positions d'agriculteurs plutôt extérieurs au champ du développement. Son effet est très variable suivant les dynamiques sociales locales et l'obstacle principal à son élargissement se rencontre plus du côté de l'organisation du développement que de celui des groupes locaux d'agriculteurs.

SUMMARY

The present wave of slogans « development crisis » and « local development » concerning French agriculture is contemporary to a destructuring process of the « agricultural development field » inherited from the sixties.

GERDAL's development experience in five French districts aims at modifying certain aspects of the existing organization by motivating farmers and development agents to concentrate on their local problems. In this crisis context it represents actually a structuring and legitimation of the position of farmers that are on the fringe of the development field. Its effect varies according to local social dynamics. The main obstacle to its development lies more with the development agents than with local farmers groups.

RESUMEN

La moda actual, que es de usar expresiones tales como « crisis del desarrollo » y « desarrollo local » acerca de la agricultura francesa, es contemporánea de un proceso de destrucción del « campo de desarrollo agrícola », herencia de los años sesenta.

La experiencia del GERDAL sobre el desarrollo, en cinco provincias francesas, ha modificado ciertos aspectos de la organización que existía, relocalizando la movilización de los agricultores y las intervenciones de los agentes de desarrollo. En este contexto de crisis, esta experiencia representa un factor de estructuración y de legitimación de la posición de agricultores que se sitúan fuera del campo de desarrollo. Su efecto es muy variable según las dinámicas sociales locales, y las principales barreras que impiden su extensión se encuentran más dentro de la organización del desarrollo que de los grupos locales de agricultores.

MOTS CLÉS : développement régional, association d'agriculteurs, décentralisation, motivation, organisme de développement, prise de décision, agriculteurs, France.

Depuis quelques années en France, de plus en plus de dirigeants professionnels de l'agriculture parlent de « crise du développement », et de nombreux agents de développement et spécialisés dans les sciences sociales s'intéressent au « développement local », les uns et les autres évoquant l'élargissement de la notion « de l'agricole au rural ». A ces expressions s'ajoute une quantité considérable de termes tels que modèle alternatif, alternative paysanne, diversité et diversification de la production, expérimentation locale, réseaux locaux, animation rurale, développement différent, alternatif, ou encore par filière, de voisinage...

Cette sémantique date, pour l'essentiel, d'une dizaine d'années. Si elle exprime, de façon plus opératoire que théorique, des changements d'idées, de pratiques, de communication concernant les agriculteurs, les techniciens, les chercheurs, leurs institutions, elle reste pourtant floue et chargée de sens multiples. S'agit-il d'énoncer de façons différentes des conceptions identiques ? assiste-t-on à des transformations d'idéologies ou de configurations sociales, propres aux agriculteurs, à leurs rap-

ports aux techniciens ou aux autres ruraux ? est-ce le signe d'une destructuration ou, à l'inverse, d'une restructuration du champ de développement agricole ?

Cette éclosion de termes paraît d'abord traduire un tatonnement des acteurs du développement devant l'évolution économique et sociologique de l'activité agricole et de ses rapports à l'agro-industrie, à l'état et à la société. Aux certitudes, pour ne pas dire à la foi, des années 1950-1960, succède un certain désarroi.

Elle semble aussi indiquer la nécessité de situer et de préciser sa propre problématique d'analyse - et éventuellement d'action - vis-à-vis du champ de développement. En portant le regard sur un dispositif de recherche-action du développement agricole, mis en place par le GERDAL (1) dans 5 départements français entre 1983 et 1986, on

(1) GERDAL : Groupe d'Expérimentation et de Recherches pour un Développement Agricole Local.

observe de façon plus restreinte, mais sans doute aussi plus précise, l'état du champ du développement agricole et les conditions de possibilité d'interventions innovantes.

I - LA QUESTION DU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ACTUEL

Depuis au moins un siècle, parler de crise agricole relève en France de la banalité : on a longtemps entendu sous ce terme le caractère économique de l'exode agricole/rural, le célibat forcé des hommes de la terre et la sous-rémunération du travail, qu'il soit salarié ou familial.

Mais trois facteurs économiques nouveaux sont avancés, depuis quinze ans, pour parler d'une « crise du modèle de développement ». On a souligné, tout d'abord, la **baisse du revenu agricole** depuis 1974-75 sous l'effet de la progression des coûts des produits industriels nécessaires à l'agriculture.

A partir des années 1980, le **taux d'inflation** a décliné rapidement rendant le coût des emprunts de moins en moins supportables pour des agriculteurs habitués depuis 20 ans à des taux d'intérêt négatifs en valeur réelle. Une frange importante d'agriculteurs est menacée par ce « surendettement » brutal.

Enfin, depuis 4 ans, la **surproduction de la CEE, notamment en lait et céréales, n'est plus uniquement un débat politique : elle a donné lieu à des mesures de limitation des productions qui bouleversent les conditions de la retransmission du capital d'exploitation et de la retraite en agriculture.**

La crise du développement n'est pas qu'économique : elle concerne aussi **des réseaux d'organisations et des schémas sociaux** de pensée d'agriculteurs en position très diverses, des techniciens, de chercheurs, de dirigeants professionnels et économiques.

En m'appuyant sur la problématique du GERDAL, cette crise se caractérise par cinq dimensions :

a) Dans la plupart des régions françaises, des communes rurales atteignent aujourd'hui des seuils de **désertification**. Cette situation est liée, entre autres facteurs, à une politique agricole qui a organisé et encouragé l'exode rural.

L'activité agricole ne consiste pas seulement à produire mais à occuper et entretenir un espace, conserver des équipements collectifs et maintenir un tissu social permanent.

b) Une partie croissante de l'**activité agricole** s'apparentait, jusqu'aux années 1980, à des **processus de production industrielle** lourde : organisation technique se spécialisant et se standardisant, financements bon marché, excédents subventionnés, interventions de l'Etat considérant les agriculteurs « comme des producteurs isolés du marché ».

Les changements de l'agro-industrie, la concurrence internationale, la nécessité pour les agriculteurs de rechercher des créneaux de marché étroits et aléatoires, ont encouragé à penser davantage à la **maîtrise des coûts** qu'aux gains de production et de produit, à la **diversité**

qu'à l'uniformité technique, à la **diversification** qu'à la spécialisation.

Les mutations de façons de penser qu'ils supposent, impliquent tout à la fois les agriculteurs et les organisations professionnelles et économiques (syndicats, coopératives, caisses de crédit, chambres d'agriculture).

c) La croissance économique des productions agricoles s'est accompagnée d'une multiplication et d'une extension des organisations, alors que la population agricole réduisait sa taille de moitié d'une génération à l'autre. Une **technostructure** très diversifiée, de concert avec l'Etat, a pris en main la vulgarisation, le conseil technique, la gestion, l'approvisionnement et l'aval de l'activité agricole. En essayant de **concevoir** et de **planifier** l'évolution du travail et de la production, cette technostructure de plus en plus hétérogène a placé les agriculteurs en position **d'exécutants** de politiques globalement contradictoires, diminuant leurs **capacités** de négociation avec les grandes organisations.

d) L'écart s'accroît entre les classes d'âge d'agriculteurs, dans leurs façons d'organiser et de voir l'installation, le travail, la trajectoire et « l'environnement professionnel ».

On observe souvent, dans les réunions professionnelles, des clivages d'attitudes entre des agriculteurs de moins de 35 ans d'un côté et de 45-50 ans de l'autre (celles de 55 ans étant encore différentes). Alors que les seconds ont vécu la croissance, l'endettement bon marché, la protection relative vis-à-vis des marchés, la mise en place de coopératives d'approvisionnement et de vente, un fort investissement militant dans le syndicalisme et la gestion des organisations professionnelles, les premiers s'installent dans le contexte de crise. Entre les deux, la communication est difficile : au conflit de générations des années soixante a succédé une distance sociale entre génération, sans doute moins conflictuelle mais plus marquée. Des anciens se maintiennent aux commandes d'organisations que les plus jeunes ne veulent plus gérer comme telles (syndicats, coopératives, chambres).

Les conditions de fonctionnement du développement se dégradent alors qu'augmentent l'intensité des contraintes et des changements externes. On voit la différence se creuser entre la participation à des grandes organisations jugée de plus en plus difficile et la continuité de créations de petites organisations professionnelles localisées au niveau des communes (CUMA (2), mutuelles, groupements d'approvisionnement).

e) L'**organisation du développement agricole** héritée (service de conseil généraliste, services techniques spécialisés des chambres, groupements de base d'agriculteurs) **se déstructure**.

De plus en plus, le conseil technique glisse de cette organisation aux entreprises économiques, notamment coopératives, qui contrôlent l'amont et l'aval de la production. La fonction de conseil-développement s'individualise, en même temps qu'elle est davantage financée par les utilisateurs eux-mêmes.

(2) CUMA : Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole.

Aux activités de groupes (en particulier de réflexion) succèdent des opérations d'assistance à des publics spécifiques (jeunes, endettés, anciens...) et des campagnes de conseil technique inspirées de la publicité, destinées à diffuser des normes techniques (« blé plus », « maïs conseil », « fourrage mieux ») : tout se passe comme si les agriculteurs formaient une masse réceptrice d'informations-standard pouvant changer leur comportement.

II - L'EXPÉRIENCE DU GERDAL

C'est à partir de cette perception du développement agricole français que le GERDAL essaie d'allier une **intervention à base locale** et une **réflexion sur les processus sociaux** des changements techniques, des interactions techniciens/agriculteurs dans l'organisation du développement, des rapports entre dynamiques sociales locales et positions dans le champ de développement, des interférences entre ce dispositif « relocalisant » et des stratégies de grandes organisations économiques et professionnelles (3). Nous n'évoquerons ici que ce dernier point.

1. Principes d'actions du GERDAL



CARTE : Les départements où ont lieu des expérimentations du dispositif du GERDAL

Lors de son démarrage dans cinq départements (Ariège, Cantal, Dordogne, Haute-Saône, Nord puis Indre), l'expérience avait quatre buts fondamentaux :

(3) Voir en particulier Agriscope, 1986 et Cahiers du GERDAL, 1987.

- mobiliser les agriculteurs en tant qu'*acteurs* membres de *groupes* locaux, producteurs de connaissance à travers des réseaux de relations professionnels dont la **dimension communale** reste un facteur de structuration essentiel ;

- *augmenter la proportion* d'agriculteurs partie prenante du développement, en regard de l'organisation déjà existante (GVA, GDA, CETA) (4).

- renforcer l'*autonomie réflexive* des agriculteurs entre eux, notamment en se détachant des automatismes intellectuels dérivés de la prégnance de modèles techniques standards ;

- promouvoir chez eux des *capacités nouvelles de négociation avec leur environnement* (en particulier les OPA).

Au cours de l'expérience, les trois derniers objectifs ont été reformulés ainsi :

- le *second vise tout autant à augmenter la participation des agriculteurs à l'organisation existante*, en recherchant une synergie avec des groupes de développement évoluant dans leur programme, leurs méthodes et leurs activités ;

- le troisième but s'adresse aussi *aux techniciens*. La fonction d'aide ne s'accorde en effet pas facilement à l'« habitus professionnel » des conseillers, notamment à leurs schémas de pensée technico-scientifiques. La question de leur **propre autonomie réflexive** s'avère décisive dans l'aide à la production de connaissance des groupes d'agriculteurs ;

- enfin, le quatrième but, concernant le repérage et la gestion de *marges de manœuvres* des groupes dans leur environnement, vaut également pour les conseillers-techniciens membres des équipes d'aide. Leurs changements de position et d'attitudes dans les groupes d'étude des problèmes suscitent des *décalages dans leurs façons de dire et de faire*, d'abord en eux-mêmes, mais aussi vis-à-vis de leurs collègues, responsables et clients habituels.

Les analyses que nous faisons, par commune ou groupes de commune où se déroule l'expérimentation de la participation et des réalisations (achevées ou en cours) permettent de faire les observations suivantes :

- l'expérience a déjà produit des *résultats matériels* incontestables ;

- le champ des problèmes traités est *plus vaste* que celui des GVA ou GDA fonctionnant sur les « secteurs » englobant les communes de l'expérimentation ;

- les statistiques de participation par lieux d'intervention, que nous établissons par ailleurs, indiquent que la population mobilisée est partout *plus importante* que la clientèle habituelle du développement (formée, d'après nos indicateurs de mesure, des membres actifs des groupes de développement et des participants réguliers aux réunions professionnelles locales) ;

(4) G.V.A. : Groupement de vulgarisation agricole.

G.D.A. : Groupement de développement agricole.

C.E.T.A. : Centre d'étude des techniques agricoles.

O.P.A. : Organisation professionnelle agricole.

Mise en place pour la plupart dans les années suivantes, les G.V.A. et G.D.A. s'organisent généralement au niveau d'un canton, réunissant entre 10 % et 20 % des agriculteurs.

Les C.E.T.A. sont plus sélectifs encore (1 à 2 % des agriculteurs).

— cependant, la proportion d'agriculteurs âgés et surtout d'agricultures participant à l'expérience est souvent faible, en tout cas peu supérieure à celle des autres réunions professionnelles ;

— il apparaît également que les réalisations et la participation varient considérablement d'un département à un autre (de 20 % à 60 % des agriculteurs ; du simple au quadruple pour les résultats).

Ces observations appellent une double interrogation qui s'apparente à la distinction que faisait E. DURKHEIM entre l'analyse des causes et celle des fonctions d'un phénomène : se demander quels sont les **facteurs favorables ou non** à la résolution de problèmes ou bien à l'interruption d'activité des groupes ; s'interroger sur les **effets de l'expérience** selon les rapports entre groupes professionnels locaux, agents d'aide et organisations de développement.

2. Résultats obtenus par le GERDAL en 1984-85 (voir tableau 1)

LISTES PAR DÉPARTEMENT DES PRINCIPALES RÉALISATIONS DES GROUPES D'ÉTUDE DES PROBLÈMES (1984-1985)

Ariège :

— 3 lieux d'interventions (8 communes en tout, 120 exploitations),

— Résultats après deux campagnes d'expérimentation.

• Un groupe de 8 agriculteurs se préoccupe de l'installation des jeunes, sous cet angle : comment la faciliter, en particulier en s'informant auprès de la SAFER des possibilités de récupérer des terres.

• Un autre groupe, de 12 agriculteurs, s'est aussi organisé pour tenter de gérer les surfaces qui se libèrent, au profit de jeunes susceptibles (ou en passe) de s'installer et qui en ont besoin.

• 15 agriculteurs ont créé une association pour mieux maîtriser et exploiter le « foncier libérable » : faire pression sur les propriétaires et la SAFER au profit des jeunes candidats à l'installation.

• Un groupe de réflexion sur la commercialisation de la viande ovine s'était formé, en envisageant l'éventualité de fermeture de l'abattoir de la région. Par la suite, il s'est élargi au point que 40 éleveurs de cette commune et des environs ont depuis formé une association pour créer un abattoir de montagne et promouvoir la qualité de la viande.

• Un groupe d'appui aux démarches d'installation de jeunes (dossier, etc.) s'est constitué et a fonctionné sur un cas précis.

• 2 agriculteurs se lancent en volaille grasse suite à une réflexion commencée sur : « Faire autre chose que du lait ou de la viande ».

• 20 agriculteurs ont réalisé des analyses de sol pour mieux raisonner les apports d'engrais.

• 2 agriculteurs ont décidé de se remplacer pour prendre des vacances, dans le prolongement d'une réflexion sur le remplacement.

• Suite à la réunion de trois groupes (5 agriculteurs réfléchissant sur le regroupement de parcelles, 4 sur l'assainissement, 7 sur l'installation), 15 d'entre eux ont proposé, en relation avec les élus locaux, la mise en place d'une OGAF sur 14 communes. Trois ont déjà échangé des parcelles. Une vingtaine participent aux réunions de préparation.

• Une douzaine de femmes participent régulièrement (24 en tout depuis l'origine) à des réunions sur des thèmes qu'elles définissent en début d'hiver. Elles ont organisé un voyage sur le secteur (avec notamment visite d'un atelier de gavage d'oies).

• Un groupe de cinq agriculteurs réfléchissant sur des regroupements de terres, après avoir commandé à la SAFER des cartes de parcelles, a commencé à organiser des réunions par village pour envisager des échanges.

• 21 agriculteurs achètent leurs approvisionnements en commun. Ils ont organisé après la campagne un repas en commun, et projettent un voyage dans une autre région s'ils obtiennent un appui financier extérieur. Ils se sont mis à réfléchir sur la fertilisation pour diminuer leurs achats d'engrais (4 agriculteurs ont fait faire des analyses de sol), ils commencent à discuter de culture du lupin et de la féverolle, susceptibles de fournir des compléments d'aliments très riches en protéines pour vaches laitières.

• 5 agriculteurs ont acheté un semoir : ils appartiennent à un groupe envisageant l'achat en commun de certains matériels pour abaisser les coûts de revient.

Cantal :

— 2 lieux d'interventions (4 communes, 140 exploitations),

— Résultats après deux campagnes d'expérimentation.

• 18 agriculteurs achètent leurs approvisionnements en groupe.

• 4 foyers se sont organisés pour la garde des enfants.

• 8 agriculteurs ont acheté ensemble et installé du matériel de drainage. Ils ont monté une association communale de défense contre les ennemis des cultures.

• Un participant d'un groupe de réflexion sur l'élevage ovin a mis en place un troupeau de moutons sur son exploitation.

• Un double-actif tailleur de pierre a mis au point un mode de promotion de ses produits, suite à la réflexion du groupe « renaissance de la taille de pierre ».

• 8 agriculteurs ont expérimenté ensemble des semis de betterave, en projetant d'acheter un semoir en commun.

• 10 agriculteurs créant une association (ALMORA) ont embauché un salarié pour les remplacer et leur fournir des compléments de main-d'œuvre.

• Un groupe de réflexion sur la production de petits fruits, a aidé l'un d'eux à s'y lancer : un autre a fait des essais d'asperges.

• 3 familles ont mis en place un système d'entraide-vacances.

• Les agriculteurs de 3 villages d'une commune ont organisé des échanges de parcelles.

• La culture de la lentille, abandonnée depuis 25 ans, a été relancée dans l'une des communes : 6 personnes ont semé en seconde année, en étudiant ensemble les questions techniques et économiques.

• 4 agriculteurs réfléchissent sur l'élevage ovin, l'un d'eux a mis en place un élevage, deux autres l'envisagent.

Haute-Saône :

— 3 lieux d'interventions (11 communes, 140 exploitations y compris de double-activité),

— Résultats après deux campagnes d'expérimentation.

• Un groupe composé de 18 agriculteurs a créé une organisation d'achats en commun d'approvisionnements (un débat s'est engagé avec la coopérative agricole départementale sur ce changement de pratique commerciale).

• Un groupe d'étude foncier, composé de 7 agriculteurs, a fait une étude de 3 communes recensant les terres libérables. Il a établi une relation constante avec la commission cantonale « structures » et la SAFER. Il est intervenu sur un cas de location de parcelles. Un groupe de jeunes agriculteurs s'y est rattaché (4 participants).

• Un second groupe foncier prépare le remembrement de 3 communes. Une vingtaine d'agriculteurs participent aux réunions. Un autre groupe d'étude, sur l'éventualité des travaux en commun, a décidé de « pousser d'abord » au remembrement (3 agriculteurs).

• Un autre groupe d'achat d'approvisionnements fonctionne avec 11 participants : ils groupent leurs commandes ; ils ont aussi résolu des questions de financement.

Dordogne :

— 3 lieux d'interventions (7 communes, 100 exploitations « actives »),

— Résultats après deux campagnes d'expérimentation.

Indre :

— 5 lieux d'interventions (5 communes, 230 exploitations),

— Résultats après une campagne d'expérimentation.

• Un groupe d'agricultures est devenu section de l'association familiale d'une commune : ce « club féminin » se compose de 12 personnes (dont la moitié de non-agricultures).

• Un projet d'échanges de parcelles est à l'étude après l'établissement de cartes du parcellaire.

• 3 agriculteurs (participant à un groupe de 8) ont drainé après avoir réfléchi et établi leurs devis ensemble. Ils ont tenu les autres au courant de leurs démarches.

3. Stratégie de relocalisation et dynamiques sociales

a) Relocalisation

Nous parlons de « relocalisation » dans le sens où l'expérience propose une organisation spatiale de niveau approximativement communal, en rupture avec celles du développement (canton, petite région, département) supposant l'adhésion individuelle à des réseaux de relations distincts du travail et de la vie quotidienne, constamment médiatisés par des techniciens. L'organisation du développement a précisément entraîné, dans les années 50-60, une délocalisation des échanges d'idées et des débats, jusque là centrés sur le village. Cette stratégie de relocalisation s'appuie sur l'idée qu'a émergé, dans le village des années 50-60, un groupe professionnel agricole conservant une organisation sociale proche du territoire communal (DARRE, 1985) et que la distance qu'établit le réseau de développement vis-à-vis de cette structure locale y exerce des effets socialement sélectifs.

b) Dynamique sociale

La notion de « **dynamique sociale** » est liée à la sociologie empiriste anglo-saxonne et à l'anthropologie culturelle. Comme le note G. BALANDIER (1981), elle vaut pour la recherche intéressée par « le potentiel d'activités des acteurs sociaux », dans des organisations sociales changeantes et instables, opposée en cela à des modélisations fonctionnelles et structuralistes. Mais nous n'employons pas ici dynamique sociale à la place de « structure sociale » : nous mettons seulement l'accent sur les forces et les processus d'activités liés à des formes d'interactions sociales (d'ailleurs appelées structures dans les analyses de réseaux nord-américaines). Nous cherchons à voir les **conditions de possibilités du changement** plutôt qu'à analyser les fonctionnements réglés, durables ou globaux de groupes sociaux.

Il faut cependant dégager cette notion de deux connotations courantes :

— la dynamique sociale est, pour nous, différente du changement subi sous l'effet du temps. Dynamique ne s'oppose pas à statique : nous nous intéressons aux capacités de groupes sociaux à réfléchir, communiquer et agir en fonction d'environnements ;

— contrairement à une autre dichotomie fréquente dynamique interne/externe, nous n'opposons pas spatialement le local et l'extérieur du local, une dynamique intérieure influencée par des contraintes extérieures. Le local est un support de liens, de stratégies, d'activités non réductibles à un espace géographique strict : les dynamiques locales sont en interaction avec d'autres dynamiques, à la fois structurées et structurantes vis-à-vis d'elles.

La dynamique sociale s'analyse sous trois angles : les **acteurs** considérés comme individus en liens dans un réseau d'interactions professionnelles ; les **stratégies**, logiques de mise en œuvre d'activités dans un espace social donné ; le **champ** se présente comme un espace restreint de positions supposant des enjeux, des stratégies, des comportements spécifiques (BOURDIEU, 1984).

Il semble possible de dégager *quatre types de dynamiques sociales locales* à partir des 15 lieux d'interventions du GERDAL. Nous en esquissons les traits les plus saillants :

Le premier type se présente comme l'**interaction entre une grappe dominante, liée au champ du développement local et d'autres positions plus dispersées**. Les deux pôles de positions sont représentés dans l'expérience du GERDAL ; mais lorsque les réunions de travail se multiplient, le dispositif concurrence l'activité de groupes techniques existants, liés au SUAD (5), ou à des groupements de vulgarisation/développement. Dans ce cas, le GERDAL est perçu par la grappe dominante comme menaçant sa position : elle a tendance à exclure les individus représentant l'autre position. Elle fait d'autre part pression sur les agents d'aide pour qu'ils reviennent à leurs positions et aux fonctions habituelles de techniciens.

Le second type a la même forme de réseau, mais avec un rapport inverse au champ du développement : **la (ou les) grappe(s) existante(s) sont en dehors de ce champ, alors que ceux qui y adhèrent sont minoritaires et relativement isolés entre eux**. On s'aperçoit que la participation à l'expérience est ici la plus faible ; progressivement, les techniciens et agriculteurs du développement ont tendance à rationaliser cette évolution comme une impossibilité de trouver une alternative à la situation antérieure. Lorsque l'expérience dure, elle provoque la formation d'une grappe en renforçant les relations entre les individus minoritaires.

Le troisième type se présente comme un **rapport non hiérarchique entre deux grappes structurées, l'une liée au champ du développement, et l'autre extérieure**. La participation initiale à l'expérience est forte ; des groupes d'études réunissent des agriculteurs des deux grappes ; des conflits apparaissent progressivement dans le contrôle de réalisations. Une partie des agriculteurs en développement, qui cherche à occuper une position locale dominante en fonction des normes techniciennes, se trouve progressivement isolée dans le réseau.

Le dernier type est voisin du précédent. Mais cette fois, la dynamique de la **grappe participant au champ du développement est en déclin** (ce sont alors des agriculteurs d'une classe d'âge intermédiaire - 45/55 ans -, avec peu de jeunes). La participation à l'expérience est également forte ; mais cette fois, la prétention hégémonique d'agriculteurs du développement est très minoritaire, et les groupes d'études recouvrent la séparation en deux grappes. La tendance est au fur et à mesure de l'expérience au renversement de la dynamique sociale (jusque là clivée), au déséquilibre au profit de la grappe située en-dehors du développement.

Cette typologie confirme la relation (étroite et réciproque) entre le déroulement et l'impact de l'expérience d'une part, et la dynamique sociale locale de l'autre. Il conviendrait d'analyser cette dynamique sous *d'autres angles que strictement professionnels*, tant il est vrai qu'il existe des invariants de positions dans et au-dehors de la profession, et que la définition de « professionnel ou non » est aussi un enjeu de lutte.

c) Champ de développement

Mais cette typologie évoque également, de façon permanente, une étroite relation entre l'expérience du GERDAL et ce que nous appelons « *le champ du développement* ». Sans l'analyser à partir des situations locales, on peut préciser la partie commune de la dynamique actuelle, qui aboutit **au constat de crise interne** :

(5) SUAD : Service d'Utilité Agricole du Développement.

— le champ de développement a vu progressivement des techniciens d'organisations économiques (coopératives en particulier) prendre en main la fonction de prescription et même partiellement celle d'aide à la décision ;

— les positions d'agents du SUAD ont tendance à s'éroder au profit des premiers : les techniciens d'organisations économiques, plus spécialisés, supplantent ceux des Chambres d'Agriculture dans le conseil individuel aux agriculteurs, et même dans l'expérimentation de techniques nouvelles ;

— les agents de développement abandonnent eux-mêmes progressivement leur fonction d'« animation de groupes » au profit de services individuels (aide à l'installation, agriculteurs en difficulté), qui prennent alors des connotations de « social » et d'« assistanat » ; ou bien encore au profit d'« actions de masse », pensées en termes de communication *médiatique* entre un centre producteur de messages et une périphérie de publics segmentés en fonction de l'aptitude à la *réception*. On peut donc se demander si l'on n'assiste pas à une sorte de *déclassement* des agents traditionnels de développement, avec lesquels précisément travaille le GERDAL. L'exigence de services individuels payants, dont l'écho s'amplifie dans l'appareil étatique comme chez les dirigeants professionnels nationaux, ne va-t-elle pas privatiser la partie la plus importante du conseil technique ?

Il convient au GERDAL de se situer dans cette hypothèse récente sur l'évolution du champ du développement, parce que d'une part les organisations économiques ne peuvent occuper tout ce champ, et que d'autre part, l'alternative industrielle de l'« expert en conseil d'entreprise » est inopérante dans la plupart des situations agricoles : les agriculteurs ne peuvent formuler des questions directement traitables par les techniciens ; ceux-ci ne sont pas eux-mêmes experts. La position actuelle du GERDAL dans ce champ peut être considérée à la fois comme dominée et novatrice :

— *dominée*. Travaillant avec des agents et institutions en position de déclin, le GERDAL intervient en général dans des zones « peu touchées par le développement », c'est-à-dire du point de vue des OPA : « en perte vitesse », ou « résistant aux évolutions nécessaires ». Cette situation à la fois limite la portée de ses réussites et de ses expériences avec l'organisation du développement, et lui laisse un espace de liberté conséquent ;

— *novatrice*. Le champ des problèmes traités renvoie dans l'ensemble à une *autre définition* de l'intervention technicienne et des activités de développement. D'une part, une partie d'entre eux dépasse ce qu'il est convenu d'appeler dans le développement les actions « technico-économiques » ou « techniques pures ». D'autre part, certains problèmes techniques portent en germe une autre façon de penser et de faire de la technique. Une *résistance* institutionnelle apparaît à travers les catégories « social » ou « pas directement agricole », avec lesquelles on qualifie, du côté des institutions, d'une partie des agents d'aide et même, d'agriculteurs du développement, les problèmes autres que ceux considérés comme technico-économiques.

En temps que processus d'orientation du travail des agriculteurs, liant l'état et les organisations professionnel-

les et économiques, le développement effectue des découpages géographiques dans le tissu professionnel agricole et établit en catégories leurs préoccupations et activités, ces deux niveaux exerçant des effets socialement sélectif.

Le dispositif du GERDAL peut être compris comme une double démarche de **relocalisation** de l'activité de développement et de rupture de ses **catégories mentales** essentielles, dans une période où, précisément, son champ se destruiture.

En s'appuyant sur la structure du réseau professionnel local, celle qui lie la plupart des agriculteurs au niveau de leur village, l'expérience a tendance à encourager ou à légitimer certaines positions sociales : ce sont les agriculteurs considérés localement comme des professionnels à part entière mais en marge, ou en dehors du champ de développement, qui s'engagent de plus en plus dans la réflexion et la résolution de problèmes, qui créent de nouvelles grappes de relations dans les réseaux peu hiérarchisés ou cherchent à occuper des positions traditionnellement dominantes dans les réseaux hiérarchisés.

Pourtant l'expérience a tendance à se limiter à des régions agricoles plutôt défavorisées en termes économiques et sociaux et « peu touchées » par le développement. Même dans les départements où elle continue de fonctionner, elle rencontre de grandes difficultés à durer, dans ou à côté de l'organisation existante.

Aller plus loin dans le processus de recherche-action du GERDAL impliquerait en effet des débats et des moyens modifiant le cours actuel des idées les plus répandues sur le rapport entre grandes organisations et initiatives locales, sur les interactions entre agents techniques et agriculteurs, sur le tissu social de l'agriculture, sur la question de l'innovation en rapport avec la diversité technique.

Le travail méthodologique et théorique sur le processus de développement local trouve là une limite qu'on peut souhaiter provisoire.

BIBLIOGRAPHIE

- BALANDIER G., 1981. - Sens et puissance, les dynamiques sociales. 2^e éd. - Paris : PUF.
- BOURDIEU P., 1984. - Quelques propriétés des champs. - in : Questions de sociologies, 1984.
- Les Cahiers du GERDAL, en particulier n° 1 et 9.
- COLSON F., 1986. - Le développement local face à la diversité de l'agriculture française. - in : Economie rurale n° 172, mars-avril 1986.
- DARRE J.P., 1985. - Changement dans la structure sociale des villages et émergences d'un groupe professionnel local. - in : La parole et la technique, Paris, L'Harmattan.
- L'élaboration des modèles de vie et de travail en agriculture, les recherches du GERDAL. - in : Agriscope, Angers, printemps 1986.
- Résultats et orientations des recherches du GERDAL. - in : Cahiers du GERDAL, 9 février 1987.
- SUAND C., 1984. - Le mythe de la base. Les états généraux du développement agricole et la production d'une parole payanne. - Actes de la recherche en Sciences Sociales. Juin 1984, n° 52-53.